



## RENOUVELLEMENT CERTIPHYTO CONSEIL

### CERTIFICAT INDIVIDUEL POUR L'ACTIVITÉ CONSEIL À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

#### LES FORMATIONS CONTINUES :

Les formations continues que nous vous proposons s'adressent en priorité aux salariés.

Ce sont des formations pour débiter ou se perfectionner dans les métiers de la valorisation des espaces naturels.



**DURÉE**  
2 JOURS  
(14 HEURES)



**DATES & DÉLAIS**  
À consulter sur le site :  
[www.lea-cfi.fr](http://www.lea-cfi.fr)

## PROGRAMME

#### 1. Réglementation et sécurité environnementale (4h)

- Cadre réglementaire français : lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto.
- Définition des produits phytopharmaceutiques.
- Produits autorisés et produits illégaux.
- Autorisation de mise sur le marché.
- Usage autorisé et non autorisé des produits.
- Réglementation liée à la collecte et au traitement des déchets et effluents.
- Règles spécifiques aux installations classées.
- Réglementation relative à la responsabilité de l'applicateur.
- Réglementation relative à la responsabilité vis-à-vis des tiers.
- Réglementation concernant le classement et le stockage des produits.
- Législation liée à l'agrément d'entreprise.
- Obligations réglementaires en matière d'enregistrement et de présence des documents sur les lieux de vente ou de stockage.
- Risques pour l'environnement et principales voies de contamination
- Dangereux pour l'environnement :
- Situations d'exposition aux dangers :
- Prévention des risques.
- Zonage (zone protégée, périmètre de captage...).
- Stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage (zonages en gestion différenciée, plan de désherbage...).
- Pratiques visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des transports.
- Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors du stockage et du traitement des résidus.
- Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des manipulations.
- Pratiques, aménagements et équipements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des épandages.
- Traçabilité tout au long du processus.

#### 2. Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public (3h)

- Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
- Dangereux des produits :
- Situations d'exposition aux dangers :
- Catégories de populations sensibles.
- Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains

- Estimation des risques pour la santé des opérateurs et des usagers.
  - Principales mesures de prévention.
  - Principales mesures de protection : port des EPI, respect du délai d'emploi avant récolte...
  - Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers.
  - Principales consignes et réglementation.
  - Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident
  - Principaux symptômes d'empoisonnement.
  - Conduite à tenir en cas d'accident.
  - Mesures d'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des accidents.
  - Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (réseau de toxicovigilance)..
- #### 3. Réduction de l'usage, méthodes alternatives (7h)
- Evaluation comparative de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et techniques alternatives
  - Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels.
  - Techniques de lutte intégrée : lutte biologique, lutte physique, lutte biotechnique, génétique, etc.
  - Systèmes de culture et itinéraires techniques réduisant les risques de bio agressions et permettant de limiter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques,
  - Techniques permettant de prévenir l'apparition des résistances aux produits phytopharmaceutiques.
  - Stratégies pour la gestion de l'état sanitaire des végétaux
  - Evaluation de la nécessité d'intervenir : identification des agresseurs et évaluation des risques.
  - Raisonnement des interventions, proposition d'intervention sans utilisation de produits phytopharmaceutiques.
  - Formulation de recommandations pour choisir et combiner différents moyens de contrôle.
  - Conseil pour l'adaptation des modalités d'intervention aux conditions de milieu et aux objectifs fixés pour réduire les risques.
  - Organisation de la veille sur les évolutions technologiques et réglementaires, veille sanitaire.
  - Méthodes d'aide à la prise de décision et au choix.
  - Outils d'aide à la gestion des stocks/l'achat de produit.
  - Outils d'évaluation des systèmes ou des pratiques de lutte..)



**CAMPUS**  
Campus Jouy-en-Josas  
Chemin de l'Orme Rond  
78350 Jouy-en-Josas



**TARIF INDIVIDUEL / FINANCEMENT**  
À consulter sur le site : [www.lea-cfi.fr](http://www.lea-cfi.fr)

#### PRÉREQUIS

- Primo certifié, certificat en cours de validité ou proche de la date de péremption.
- Savoir lire et écrire.

#### OBJECTIFS

- Obtenir le renouvellement du Certificat individuel Conseil dans le cadre du plan ECOPHYTO.

#### LES + DE LÉA-CFI

- +
- Des plateformes pédagogiques de dernière génération.
- +
- Un interlocuteur formation continue LÉA-CFI dédié pour vous accompagner dans la définition de vos besoins de formation.

Une école de



CCI PARIS ILE-DE-FRANCE  
EDUCATION

# MODALITÉS

## Pédagogiques & Pratiques

- Théorie en salle avec un formateur spécialisé et pratique en ateliers.
- Formation en présentiel.

## Évaluations

- Évaluation en début de formation.
- Bilan de fin de formation

## Validation des acquis

- Attestation de suivi de formation.

## CHIFFRES CLÉS

# 93 %

des stagiaires satisfaits sur l'ensemble des formations continues en 2023.

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Moyens d'accès

- R.E.R. Ligne C

## Stationnement

- Gratuit sur le campus.

## Restauration

- Pas de service de restauration sur site. Possibilité de déjeuner à l'intérieur, ou à l'extérieur de l'établissement. Mise à disposition d'un espace dédié avec des tables, des chaises et des micro-ondes.

## Équipement nécessaire

- Du papier et un stylo.

## Profil des candidats

- Tout professionnels du secteur des produits phytopharmaceutiques.



## SITUATION DE HANDICAP

Si vous avez besoin d'adapter des moyens de la formation en raison d'une situation de handicap, merci de nous le faire savoir dès l'inscription. Accessibilité aux locaux.

## CONTACT

Stéphanie Leleu  
Ingénieur d'Affaires -  
Relations Entreprises  
sleleu@lea-cfi.fr  
07 64 81 06 61

## LÉA-CFI

Campus Jouy-en-Josas  
Chemin de l'Orme Rond  
78350 JOUY-EN-JOSAS

JE CANDIDATE SUR

[www.lea-cfi.fr](http://www.lea-cfi.fr) (FC)